



HAL
open science

Les enjeux mémoriels du passé colonial français : analyse psychosociale du discours de la presse lors des émeutes urbaines de novembre 2005

Valérie Haas, Capucine Vermande

► To cite this version:

Valérie Haas, Capucine Vermande. Les enjeux mémoriels du passé colonial français : analyse psychosociale du discours de la presse lors des émeutes urbaines de novembre 2005. *Bulletin de psychologie*, 2010, 2 (506), pp.109-120. halshs-01212982

HAL Id: halshs-01212982

<https://shs.hal.science/halshs-01212982v1>

Submitted on 13 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ENJEUX MÉMORIELS DU PASSÉ COLONIAL FRANÇAIS : ANALYSE PSYCHOSOCIALE DU DISCOURS DE LA PRESSE, LORS DES ÉMEUTES URBAINES DE NOVEMBRE 2005

Valérie Haas, Capucine Vermande

Groupe d'études de psychologie | « [Bulletin de psychologie](#) »

2010/2 Numéro 506 | pages 109 à 120

ISSN 0007-4403

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2010-2-page-109.htm>

Pour citer cet article :

Valérie Haas, Capucine Vermande « Les enjeux mémoriels du passé colonial français : analyse psychosociale du discours de la presse, lors des émeutes urbaines de novembre 2005 », *Bulletin de psychologie* 2010/2 (Numéro 506), p. 109-120. DOI 10.3917/bupsy.506.0109

Distribution électronique Cairn.info pour Groupe d'études de psychologie.

© Groupe d'études de psychologie. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les enjeux mémoriels du passé colonial français : analyse psychosociale du discours de la presse, lors des émeutes urbaines de novembre 2005

HAAS Valérie*
VERMANDE Capucine*

Le 27 octobre 2005, à Clichy-sous-Bois, trois jeunes hommes, poursuivis par des policiers, sont électrocutés dans un transformateur EDF, provoquant la mort de deux d'entre eux. La France connaît alors, d'abord à Clichy, puis sur tout le territoire métropolitain, ses plus longues violences urbaines (environ 18 nuits). Un état d'urgence (loi d'avril 1955) est décrété le 5 novembre 2005 et sera prolongé jusque début janvier. Pour plusieurs observateurs, ces violences ne sont que l'éclatement d'une situation résultant de nombreuses années de paupérisation des « banlieues », d'exclusion de leurs habitants et de tensions avec les institutions (police, école, entreprise). La « banlieue » est plutôt perçue, aujourd'hui, comme un lieu de relégation (à ce propos, voir, notamment, Castel, 2005, 2006 ; Donzelot, 2006 ; Delarue, 1991) et d'enfermement. Les habitants des quartiers pâtissent des catégories que la société, extérieure et dominante, leur attribue (Lapeyronnie, 2005), quartiers, d'ailleurs, souvent, apparentés, dans le sens commun, à l'image d'un ghetto¹. De l'avis de Lapeyronnie, le trait, qui est attribué à ces habitants, est un « déficit permanent de "civilisation" ». Les habitants des « quartiers », dont nous parlons ici, sont, bien souvent, des immigrés ou enfants d'immigrés, de nationalité française et venant de pays ayant été colonisés par la France². Dès lors, l'attribution d'un déficit de « civilisation » n'est pas sans rappeler un autre rapport dominants-dominés : le rapport colonisateurs-colonisés. Or, un mois après les émeutes, intervenait, dans le débat public, une polémique passionnée, mettant en cause la loi du 23 février 2005 : « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés »³. L'article 4 de cette loi, contesté, prescrit, aux professeurs d'histoire, d'enseigner « en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer ». La vive résurgence du débat, alors que les violences touchent à leur fin pose question.

Afin de rechercher les enjeux de ce croisement, nous rappellerons, rapidement, l'évolution du regard posé sur le colonisé, puis sur l'immigré.

Ensuite, nous appuyant sur le champ théorique conjoint de la mémoire et des représentations sociales, nous explorerons un corpus d'articles de presse, parus entre la première nuit des violences urbaines et la levée de l'état d'exception, dans la presse française.

DE L'INDIGÈNE À L'ENFANT D'IMMIGRÉ

Au XIX^e siècle, la colonisation est guidée par une idéologie scientifique « racialisante » et une idéologie morale de partage des valeurs républicaines. Si les « races », définies scientifiquement comme inférieures, ne sont pas prêtes à bénéficier des valeurs républicaines, elles le deviendront par le biais de l'éducation. La vision inégalitaire des hommes et des « races » passe avant l'idéal républicain d'égalité. De cette association, naissent deux imaginaires, au sujet de l'Autre : un colonisé « sauvage » ou un colonisé « enfant ». Tous deux sont à guider vers la civilisation. Ce discours est légitimé en métropole par la propagande (exhibitions humaines, photographies, littérature, chansons...). L'imaginaire de l'Autre connaît des changements au fil du temps et des rencontres (les guerres mondiales, mais, aussi, les migrations de

* Groupe de recherche en psychologie sociale (GRéPS EA 4163), Université Lyon 2, Institut de psychologie, 5 avenue Pierre Mendès-France, 69676 Bron cedex.

<valerie.haas@univ-lyon2.fr>

1. « Cette vision est démentie par les observateurs de terrain, comme par tous ceux (ce sont souvent les mêmes), qui essaient de comprendre la complexité du problème » (Castel, 2006, p. 786).

2. Parmi ceux qui ont été arrêtés et jugés après les émeutes : « on relève la prépondérance de jeunes d'origine maghrébine et de jeunes provenant d'une immigration plus récente, originaire de l'Afrique sud-saharienne. En revanche, et contrairement aux premières allégations du ministère de l'Intérieur, la proportion des étrangers a été insignifiante » (Castel, 2006, p. 783).

3. Les Français rapatriés désignent les harkis, « militaires indigènes d'Afrique du Nord qui servaient dans une milice supplétive aux côtés des Français » et les « pieds-noirs », expression désignant les « Français d'Algérie » à partir de 1955 (dictionnaire Petit Robert, 1990).

travailleurs, d'artistes...), mais reste, toujours, stigmatisant, avec des caractéristiques attribuées aux différentes couleurs de peau et la persistance de l'idée d'infériorité⁴. L'Autre n'est pas réellement défini, sinon par une sorte de négatif du « nous » civilisé. Les décolonisations figent la pensée et la guerre d'Algérie semble imposer le silence aux mémoires de la colonisation, tout en cristallisant, à elle seule, toutes ces mémoires.

Les relations aux nouveaux décolonisés se redessinent, alors, dans les migrations. À partir des années 80, la considération, fortement ancrée, d'une immigration provisoire, change. L'image d'un étranger de passage est lentement abandonnée. C'est à cette époque, alors que le chômage pointe, que devient plus visible la présence de ces « nouveaux Français », politisés (marche des Beurs...) et, parallèlement, le rejet xénophobe. C'est à cette époque, aussi, que l'on commence à s'intéresser aux mémoires des immigrés, aux traces de leur histoire. Ces traces sont, dans un premier temps, associées à la mémoire d'un patrimoine industriel qui disparaît, puis des souvenirs, de plus en plus larges, sont abordés, notamment dans les institutions. À partir de 1986, les manuels scolaires admettent l'indépendance de l'Algérie et attribuent la responsabilité de la guerre aux intervenants français. Cependant, cet enseignement, à l'instar des remémorations officielles, évite certains points (Falaize, 2003). La question de la transmission reste sensible, problématique.

Une polémique en plusieurs temps

Depuis une petite dizaine d'années, les publications des historiens sur les colonies se sont intensifiées. Elles s'accompagnent d'un réveil ou accompagnent un réveil des mémoires, parfois conflictuel, souvent mis en lien avec l'immigration. On s'aperçoit, alors, que des mémoires n'ont cessées de se manifester ou d'être officialisées çà et là. Par exemple, des monuments commémoratifs de la guerre d'Algérie, sur lesquels figurent des noms de membres de l'Organisation armée secrète (OAS) sont inaugurés à Toulon, Nice, Perpignan ou, le dernier, à Marignane, en juillet 2005. Un basculement s'est opéré avec la question de la loi du 23 février 2005, à propos de la mémoire coloniale et de sa transmission dans l'espace public. Cette loi, préparée et votée par des élus de régions comptant un nombre important de rapatriés dans leur population, valorise la mémoire des Français rapatriés, Pieds-noirs, Harkis et militaires. L'article 4, à l'origine de vifs débats,

soulève la controverse⁵. Dans les semaines qui suivent la signature de cette loi, des collectifs d'enseignants, d'historiens et de citoyens se mobilisent. La ratification de la loi marque un tournant dans les prises de position mémorielles : l'état français « prend parti » pour la défense d'une mémoire *en particulier*. Les souffrances des exilés rivalisent avec celles des anciens colonisés. Ces deux intérêts se traduisent doublement en rôle « positif » ou « négatif » de la colonisation française. Cependant, la médiatisation de ce débat s'atténue, pour revenir, avec une plus grande vigueur, à la fin des émeutes de l'automne 2005, soit huit mois plus tard. Une forte mobilisation, notamment des départements et territoires d'outre-mer, contraint, alors, le président de la République de l'époque, Jacques Chirac, à créer une commission pour reprendre et, finalement, annuler l'article 4 de la loi. Les polémiques se situent à deux niveaux : au niveau du contenu de ce qui devrait être enseigné, d'une part, au niveau du rôle du Parlement, des historiens et des enseignants qui transmettent « officiellement » la mémoire sociale et l'histoire, d'autre part. Les débats se complexifient à mesure qu'ils sont mis en relation avec d'autres thèmes (discriminations, chômage...) ou d'autres articles de loi (loi Gayssot contre le négationnisme, loi Taubira pour la reconnaissance de l'esclavage comme génocide...). Ils sont, de plus, agrémentés d'actes (refus d'accueillir le ministre de l'Intérieur aux Antilles, plainte déposée contre l'historien O. Pétré-Grenouilleau), ce qui leur confère une portée affective et passionnée. Dans ce contexte, la société française « construit » ses mémoires, mémoire de l'immigration (Cité nationale de l'histoire de l'immigration, travail d'accompagnement mémoriel des destructions d'immeubles dans le cadre des plans ANRU, par exemple) et mémoire de la colonisation (entamée avec le choix du lieu d'implantation de cette même Cité, puis cristallisée autour de l'article 4 de la loi du 23 février 2005). Ces mémoires sont imbriquées. Elles touchent au rapport non résolu à « l'Autre », et, d'une certaine façon, à ce que les hommes politiques appellent « intégration », quand les travailleurs sociaux préfèrent l'expression de « vivre ensemble ». Il s'agit, alors, de constituer une mémoire collective nationale, propre à une société, qui englobe, elle-même, une

4. Voir à ce sujet le film *Paris Couleurs*, de Blanchard et Deroo (2005, Image et compagnie).

5. « Les programmes de recherche universitaire accordent, à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. *Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord*, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.[...] ».

grande diversité de groupes, liés par un sentiment d'appartenance à une identité commune ⁶.

APPORTS THÉORIQUES

Les représentations sociales, « systèmes d'interprétation » partagés (Jodelet, 1989), permettent, aux individus d'un même groupe, de donner du sens à leur environnement, tandis que la mémoire collective exerce une fonction symbolique (elle donne une image du groupe à ses membres et aux autres groupes), une fonction normative (le groupe en tire des « leçons ») et une fonction de permanence du groupe dans le temps (Haas, 1999, 2002 ; Haas, Jodelet, 2000). Ainsi, mémoires et représentations sont indissociables du groupe qui les génère. Elles expriment et construisent son identité et garantissent une certaine cohérence, cohérence de l'identité du groupe dans le temps et cohérence des rapports du groupe à son environnement. Dans notre société, les représentations et les mémoires collectives construisent et sont construites par la communication sociale, mais aussi de masse (Jodelet, 1992), notamment, par les nombreux discours médiatiques véhiculés, chaque jour, par différents canaux (télévision, radio, journaux...). Ainsi, dans le cadre de cet article, nous porterons notre intérêt vers la construction d'une mémoire sociale et, plus spécifiquement, sur la façon dont celle-ci se construit, au travers de la communication médiatique. Afin de mieux comprendre les enjeux et, particulièrement, les enjeux dans le présent, il nous faut regarder, de plus près, le fonctionnement de la mémoire collective. Dans ce cadre, nous nous fonderons, essentiellement, sur les travaux de Maurice Halbwachs (1925/1994, 1950/1997), afin de comprendre comment des idées du passé persévèrent dans la pensée sociale, mais, aussi, comment la mémoire est (re)construite, à la lumière de l'actualité.

Les mémoires sociales : des mémoires changeantes et des éléments stables

Pourquoi, à un moment précis, un fait passé provoque-t-il un conflit ? Qu'est-ce que le passé

colonial soulève de si actuel et de si vif ? Le contexte post-émeutes démontre un lien entre les exclus d'hier et d'aujourd'hui, colonisés et « banlieusards ». Nous avons vu que la mémoire collective a pour fonction de donner, à chaque instant, une image positive du groupe à ses propres membres et aux autres groupes, mais, aussi, d'assurer une permanence de l'identité du groupe dans le temps. Elle a, donc, à la fois, un aspect changeant, suivant la situation présente (s'adapter au contexte pour donner une image positive du groupe) et un aspect stable (permanence du groupe dans le temps).

Pour Mary Douglas (2004, p. 105), la mémoire évolue et change, de façon à « adapter les déformations optiques au goût du temps présent ». Mais, cette anthropologue montre, aussi, des régularités et une stabilité normative de la mémoire. L'image symbolique du groupe et les normes véhiculées marquent profondément l'individu dans la constitution de son identité propre. La mémoire définit, alors, un mode de fonctionnement du groupe. Son évolution prend, donc, du temps et ne peut être acceptée du jour au lendemain, sans qu'elle ne signifie un renoncement ou une remise en question identitaire. La mémoire permet au groupe d'observer sa continuité et lui donne l'illusion de rester inchangé, de perdurer dans le temps. Cet aspect stable est rassurant pour le groupe, particulièrement dans les situations difficiles.

Les travaux de Halbwachs éclairent cette apparente contradiction entre adaptation et continuité de la mémoire. En 1925, il construit une théorie de la mémoire, à partir de la notion de cadres sociaux. Les souvenirs s'organisent autour des souvenirs les plus prégnants (« dominants ») et les plus stables. Halbwachs utilise, comme métaphore des souvenirs, des rondins de bois descendant le lit d'une rivière. Sans cesse en mouvement, leur agencement varie, mais si lentement qu'il est aisé de passer de l'un à l'autre, en suivant une logique temporelle ou au gré des réflexions. Les impressions nouvelles, les nouveaux souvenirs, font évoluer la structure. Il y a une réadaptation incessante et réciproque entre les souvenirs. Les uns transforment les autres et inversement. Ainsi, la mémoire est, à chaque instant, confrontée au présent, reconstruite par les nouvelles impressions mais organisée autour d'éléments stables. L'étude du souvenir évoqué est, alors, indissociable du contexte de rappel du souvenir, puisque la structure change sans cesse.

L'importance du rapport entre le contexte présent et la mémoire est confortée, en 1939, par la théorie du clair-obscur (publication posthume en 1950). Halbwachs postule une mémoire continue et dénuée d'oubli. Un faisceau, guidé par le présent, éclaire certaines facettes de la mémoire et en maintient d'autres dans l'obscurité. L'oubli n'existe pas en soi, mais correspond à une zone d'ombre, à un

6. Plus récemment, en 2008, à l'Assemblée nationale, une mission d'information est créée, posant la question des voies et des moyens des initiatives mémorielles du Parlement, en suite, notamment, de la volonté du président de la République actuel, Nicolas Sarkozy, de voir chaque classe de CM2 assurer le parrainage d'un enfant victime de la Shoah. Cette position fait débat dans l'opinion publique. L'initiative de cette mission témoigne de la volonté nationale de rassembler, autour d'une histoire commune, des mémoires plurielles. Ceci n'est pas sans débats ou controverses entre les différents acteurs invités à cette commission (voir à ce propos Haas, 2008).

moment donné. Cette théorie explique, à la fois, la continuité et la cohérence de la mémoire, tout en maintenant le rôle très important du rapport au présent. À travers l'image du clair-obscur, Halbwachs (1950/1997, p. 120) développe l'idée de : « l'influence d'une mémoire absente dont il resterait un courant de pensée, c'est-à-dire un courant de mémoire ». Cette sorte de mémoire, que nous pourrions qualifier de « mémoire flottante », représente la continuité d'anciens courants de mémoire laissés de côté, mais pouvant réapparaître ou resurgir dans le temps, en fonction des contextes socio-historiques et des courants d'idées, plus ou moins dominants, avec lesquels nous sommes en contact. Ainsi, le regain de mémoires coloniales dans le présent correspond à une réactualisation, une mise en lumière de mémoires longtemps voilées. Quels sont les enjeux de cette réactualisation dans le présent ? Comment s'effectue-t-elle ?

PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Dans une actualité sensible, liée à des émeutes urbaines, peu expliquées ou revendiquées par leurs auteurs, une polémique sur le passé colonial français, ses apports positifs ou négatifs outre-mer, prend place dans l'espace public. Son développement laisse à penser que, par elle, s'expriment les intérêts d'un groupe (ou de groupes) dans le présent. Nous nous demanderons, alors, comment, d'une part, l'actualité des émeutes urbaines, de novembre 2005, dans la presse, participe à la reconstruction des mémoires du passé colonial et comment, d'autre part, ces émeutes sont interprétées, au regard de traces d'idéologie coloniale⁷, traces venant constituer une sorte de « déjà-là pensé ».

7. Par traces de l'idéologie coloniale, nous entendons les références au passé colonial, qui resurgissent depuis quelques années dans le public (représentations de

Notre problématique consiste, donc, à étudier le double mouvement du présent vers le passé et du passé vers le présent (Jodelet, 1992), à la lumière d'une situation sociale, ayant des enjeux identitaires (personnels et collectifs), que l'on suppose importants. Les traces du passé colonial peuvent intervenir dans le discours social actuel de deux façons : sous la forme de souvenirs reconstruits, actualisés par des enjeux identitaires présents ; sous la forme de « courants de pensée », plus ou moins explicites, qui perdurent à travers le temps et mis à jour dans les représentations sociales. Ces deux interventions peuvent véhiculer des contenus contradictoires.

CORPUS ET MÉTHODOLOGIE

Nous souhaitons, dans le cadre de cette recherche, accéder à un discours large, non spécifique, d'un groupe, issu de la presse, matière première de prédilection de l'étude des représentations sociales (Moscovici, 1961). Les journaux représentent deux avantages. Ils véhiculent des discours sociaux qui ont vocation à être lus par le plus grand nombre. Ensuite, l'article de journal est écrit dans l'immédiateté. Il est, à la fois, un discours *dans* un contexte et un discours *sur* le contexte présent. Le journaliste écrit sur ce qui occupe (ou devrait, à son sens, occuper) l'ensemble de la société, à un moment donné. Les 1 457 articles, qui composent notre corpus, proviennent de quatre quotidiens français à grand tirage, vecteurs d'idéologies politiques différentes.

Le tableau suivant illustre la répartition du corpus, par journal et par groupe de mots-expressions.

l'immigration, issues de l'ex-empire colonial, rapports communautaires, discriminations). De nombreux ouvrages traitent de la généalogie républicaine de l'idéologie coloniale et de ses résurgences actuelles (voir, à ce propos, notamment, Blanchard, Bancel, Lemaire, 2005).

Presse	mots/expressions principaux				mots/expressions complémentaires			co-occurrences	total
	Émeutes	Crise des banlieues	Immigration	Colonisation	Intégration	Indigènes	Enfants d'immigrés	plusieurs mots-clés	
<i>Le Monde</i>	65	62	57	49	30	5	3	136	407
<i>Libération</i>	96	24	59	48	30	2	2	105	366
<i>Le Figaro</i>	139	41	43	34	40	3	2	132	434
<i>L'Humanité</i>	51	27	48	29	24	0	2	69	250
<i>total</i>	351	154	207	160	124	10	9	442	1 457
%		60 %				10 %		30 %	100 %

Tableau 1. Répartition des articles du corpus par journal et par mot-expression.

Si tout corpus dépend, étroitement, du point de vue qui a présidé à sa constitution, le nôtre ne fait pas figure d'exception à cette règle. Le choix du corpus devait nous permettre de voir comment le discours de la presse, fragment de communication sociale par excellence, se construisait autour de l'événement polysémique des émeutes urbaines, sur une période donnée, à partir d'une problématique psychosociale. Quatre mots ou expressions principaux nous ont permis de délimiter les contours de notre corpus, pendant une période de temps donnée (émeutes, crise des banlieues, colonisation, immigration). Trois mots ou expressions complémentaires (enfants d'immigrés, intégration, indigènes), en lien avec notre hypothèse de départ, ont été utilisés, afin d'affiner la collecte des articles de presse. Du point de vue de sa délimitation temporelle, la collecte s'est limitée sur une période d'environ deux mois (allant du 29 décembre 2005, début des publications sur les émeutes, au 4 janvier 2006, fin officielle de l'état d'urgence et, le lendemain, suspension de l'article de la loi du 23 février 2005).

Nous sommes face à un corpus dit « naturel » (Bardin 2003, p. 248), c'est-à-dire constitué de traces communicationnelles, existantes par ailleurs. Leur repérage, leur délimitation (par journal-source, par mots-clefs, par période) et, *in fine*, leur sélection, obéissent à l'hypothèse de la recherche, sans prétendre à épuiser la quantité des articles parus à propos de l'événement. Si l'enquête est, selon Passeron (1995, p. 38), « tout ce qui sépare la manipulation d'informations discontinues du traitement méthodique d'un corpus d'informations contextualisées », notre quête a été guidée par cet objectif, visant la construction méthodique et théoriquement contrôlée d'un corpus. Est-ce que ces critères de constitution produisent un effet artificiel de contextualité ? Notre hypothèse de départ, ainsi que le traitement théorique qui la sous-tend, postulent une mise en relation de différents marqueurs (au sens de Culioli, 2002), au sein d'un système d'interprétation, d'un réseau de représentations

sociales. Si un tiers du corpus comprend, au moins, deux des mots-clefs utilisés, preuve matérielle d'une co-occurrence ⁸, c'est le « langage thématique » (Moscovici, 1961, p. 148), qui nous intéresse ici et son articulation dans un genre de communication. Les corrélations entre thèmes peuvent caractériser un genre discursif et argumentatif, relatif à la problématique traitée plus finement que chacun des thèmes pris isolément. C'est ce que l'analyse qui suit tentera de confirmer.

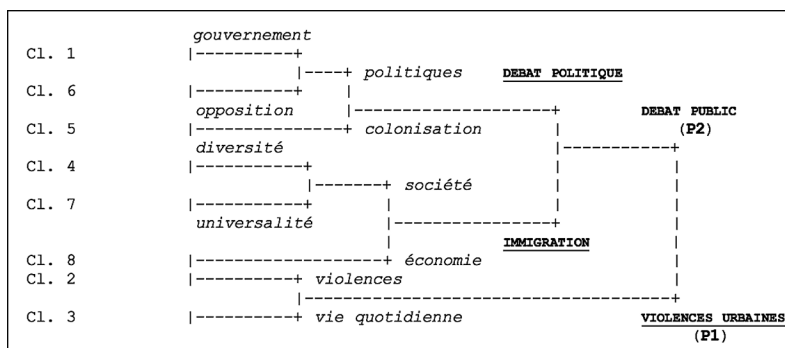
Une analyse lexicale a, donc, été effectuée sur ce corpus, à l'aide de la méthode Alceste ⁹, complétée par une analyse qualitative, centrée sur la mémoire et les souvenirs évoqués. Des variables, comme le titre du journal et la date de parution de l'article, sont observées. Nous définissons, dès à présent, deux périodes : P1, qui regroupe les articles parus pendant les violences urbaines et P2, composée des articles parus après les violences urbaines. L'évolution du discours dans le temps nous semble une variable dynamique et intéressante.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus par l'analyse Alceste apparaissent sur le dendrogramme suivant, qui se lit de droite à gauche :

8. Une analyse statistique corrélatoire a été effectuée sur cette partie du corpus, attestant la significativité des mots-expressions utilisés pour sa constitution, principaux et complémentaires (voir annexe).

9. Cette méthode permet de traiter un corpus important. Après un premier découpage du matériel, en unités aléatoires, une double-action est opérée : recherche de redondance (regroupement des unités qui se ressemblent) et différenciation (opposition des unités qui diffèrent). Des classes sont ainsi définies, elles représentent des formes stables du discours, investies de sens. Ce sens est interprétable au regard du profil lexical d'une classe et par opposition à celui des autres (Reinert, 1999 ; Kalamalikis, Moscovici, 2005).



Graphique 1. Dendrogramme de classes stables et regroupement thématique.

Nous observons ici sept séparations, qui correspondent, en sept points, à une opposition du vocabulaire. Nous avons donné un titre à chaque groupe issu d'une séparation. Finalement, huit classes se distinguent. On peut distinguer trois « thèmes », correspondant aux premiers nœuds du dendrogramme, soulignés sur le graphique et regroupant les classes :

- ce qui est *politique* (classes 1, 6 et 5) ;
- ce qui réfère à *l'immigration* ou à la vie en France des français d'origine immigrée (classes 4, 7 et 8) ;
- ce qui a trait aux *violences urbaines* (classes 2 et 3).

Classe	Poids %	Thématique	Exemples de mots
1	14	Positions et décisions gouvernementales (gouv.)	Chirac, Sarkozy, crise, état, assemblée, fermé, racaille, UMP..
2	13	Faits de violence (violences)	Police, force, mineur, dégât, feu, émeute, préfecture, grenade...
3	11	Vie quotidienne dans les « quartiers » (vie quotid.)	Immeuble, policier, mère, gamin, brûler, voiture, colère, médiation...
4	9,5	Diversité culturelle et immigration (diversité)	Noir, arabe, film, peau, immigrer, artiste, maghrébin, monde...
5	10,5	Polémique sur la colonisation (colonisation)	Colonial, manuel, positif, février, Algérie, crime, histoire, mémoire...
6	8,5	Effets de la crise des banlieues sur l'opposition politique (opposition)	Électoral, gauche, parti, socialisme, présidentielle, Hollande, Le Pen...
7	16	Valeurs universelles et vivre-ensemble (universalité)	Inégalité, citoyen, islam, société, républicain, ethnie, idéologie...
8	17	Emploi, éducation et monde du travail (économie)	Salarié, aide, ZEP, diplôme, entreprise, fonction, financer...

Tableau 2. Présentation des classes (poids, thématiques, mots).

Dès le début, le vocabulaire spécifique des violences urbaines est marginalisé. On peut supposer cette première opposition comme l'opposition d'un vocabulaire « de crise » à un vocabulaire plus habituel, chacun de ces vocabulaires marquant un temps particulier (P1, temps des violences et P2, retour au calme). La branche « violences urbaines » subit, ensuite, une nouvelle opposition en deux classes. Nous serions tentées de retrouver, dans cette seconde opposition, une classe « crise » et une classe « habitude », mais localisées, cette fois-ci, dans des espaces particuliers, les « quartiers », lieux des violences. La classe 2, que nous avons dénommée « faits de violence », raconte les violences urbaines, sous l'angle unique des faits (voitures brûlées, interpellations...). Le journal *Le Figaro* est très présent dans cette classe. La classe 3, « vie quotidienne dans les quartiers », particulièrement exprimée par le journal *Libération*, semble une sorte de chronique des quartiers, avec ses violences, mais aussi la vie de famille, la violence institutionnelle, le chômage, les relations de voisinage...

La seconde branche, que nous avons appelée « débat public », parce qu'elle contient des sujets

polémiques et fait intervenir des personnages publics, propose, rapidement, une première opposition. Un premier groupe de classes exprime ce qui se réfère à la thématique de l'immigration et aux personnes immigrées ou d'origine immigrée. Ici, les dires n'émanent pas majoritairement de personnages publics. La classe 8, « Emploi, éducation, monde du travail... » se détache. Elle exprime un point de vue « économique » ; la participation des personnes, originaires de l'immigration, à la vie économique, au monde du travail, aux formations. Les classes 7 (« Valeurs universelles et vivre-ensemble ») et 4 (« Diversité culturelle et immigration ») dépeignent l'immigré, nous pourrions même dire, l'immigré idéal, dans la société. Ces deux classes se différencient ensuite, l'une, valorisant la richesse de la diversité et des différences, l'autre, avançant, selon des principes républicains, des valeurs universelles, en l'absence desquelles les risques de radicalisation et de communautarisme pointent. Dans ces trois classes, ce n'est pas d'une partie de la population française paupérisée, dont on parle, bien que certains passages insistent sur la misère et les difficultés du migrant, mais de

citoyens « différents », participant de façon particulière à la société.

Enfin, la branche, que nous avons appelée « débat politique », concentre tous les sujets qui font polémique. Le premier nœud pourrait être défini suivant les personnes qui parlent dans les différentes classes. Deux classes (1 et 6) relatent des préoccupations politiques et des propos d'hommes politiques. L'une est centrée sur la politique du gouvernement et les positions de l'UMP, l'autre représente l'opposition, principalement le parti socialiste mais aussi les autres partis de gauche et l'extrême droite. Ces deux classes restent très proches. La classe 5, « Polémique sur la colonisation », un peu plus éloignée, regroupe des débats, dans lesquels interviennent, bien sûr, des hommes politiques, mais, surtout, des intellectuels et des militants. Dans cette classe, les enjeux stratégiques ou électoraux sont moins présents.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS

Lors de la constitution de notre corpus, nous avons sélectionné des mots-clés correspondant aux Français originaires de pays qui furent colonisés par la France. Le choix des mots-clés induit, de fait, certaines catégorisations. Qui désigne-t-on, lorsque l'on emploie les mots immigration et intégration ?

Suivant les classes, certains mots appartiennent au vocabulaire de la vie quotidienne (salarié, enfant, citoyen... dans la classe 8) ; ils mettent en évidence une origine et une couleur de peau (classe 4), une appartenance à une religion (classe 7), un statut familial (classe 3) ou une mise à distance négative (étranger, racaille, polygame dans la classe 1).

Mise en évidence de trois figures de l'immigré

Plusieurs vocabulaires se croisent, selon les mots-clés. L'analyse Alceste met en évidence trois classes qui, chacune à sa façon, parlent de « l'immigré ». Ces trois classes s'opposent, représentatives de trois discours qui co-existent, parfois, dans les mêmes journaux : un discours « idéalisé », un discours « menaçant », un discours « fonctionnel ». Les deux dernières formes du discours sont celles qui pèsent le plus sur l'ensemble du corpus, qui sont les plus présentes. La classe 4, que nous avons appelée « diversité culturelle et immigration », relaie l'image de l'immigré sympathique aux caractéristiques exotiques (sportif, musicien, cuisinier), que la société ne ménage pas. Les articles mettent en avant un idéal d'« inter-culturalité », dans une société discriminante. Deux types d'éléments cohabitent dans cette classe : l'attribution de caractéristiques stéréotypées aux personnes

originaires de pays étrangers et la critique d'une société qui exclut. Ce second type d'éléments est assez ambigu. L'immigré est méritant, parce que, outre ses talents spécifiques, il fuit la misère, la famine, la maladie, et subit exclusion et discriminations. Or, ce discours flirte, souvent, avec une certaine idée de « mission civilisatrice ». Ainsi, *Le Monde* écrit que Charles De Foucauld « apprivoise les Touaregs ». Dans *L'Humanité*, « le premier souci [...] des instances internationales devrait être [...] de les libérer du sous-développement, de la misère ». Entre valorisation de caractéristiques « exotiques » et assistance, ce discours prive l'immigré de son statut d'individu à part entière, avec son histoire propre, ses connaissances, ses envies, et rejoint le principe, originellement racial, des « valeurs » coloniales et culturellement inventées de l'image de l'homme/non-homme des indigènes (Blanchard, Bancel, 2005, p. 31).

La deuxième figure de l'immigré correspond à la classe « Valeurs et vivre-ensemble » (classe 7). Ici, l'immigré dont on parle est musulman. Communautés religieuses et société laïque sont opposées. Selon les journaux, l'islam est un organisateur social ou une menace pour la laïcité, une particularité identitaire personnelle ou une menace pour l'identité nationale. Les journaux oscillent entre le refus de reconnaître l'islam, pratiqué par des membres de la société, au nom de la laïcité et la peur d'un islam, qui serait le lieu de ralliement des personnes hostiles à cette société. Ainsi, aux côtés de figures médiatiques « d'immigrés intégrés », tels Zinedine Zidane ou Djamel Debbouze, est développée, dans la presse, la figure de « l'immigré menaçant », sorte d'ennemi intérieur, « Autre » évoluant parmi « nous ».

La troisième et dernière figure de l'immigré concerne sa participation à la société (classe 8, « Emploi, éducation... »). Il s'agit d'une participation économique. On parle, ici, des personnes, en tant que salariés, chômeurs, étudiants ou retraités. Ces différentes fonctions placent les immigrés et leurs enfants à l'intérieur de la société, du côté du Nous, plutôt que du côté de l'Autre. Mais, les personnes sont aussi désignées par un lieu d'habitation (quartiers défavorisés, ZEP, habitants des cités), qui correspond à une classe sociale et à un ou des groupes culturels.

On a, donc, l'impression d'une négociation autour de la place de l'immigré, qui nécessite, ici, des aménagements entre le dedans et le dehors. Ceci rejoint les propos de Castel (2006), revenant, justement, sur l'image des émeutiers de novembre 2005. Il écrit, dans un chapitre intitulé « ni dehors, ni dedans » : « C'est de cette situation paradoxale dont il faut essayer de rendre compte plus précisément : ils sont des citoyens, ils sont inscrits dans le territoire français, et néanmoins ils subissent un

traitement différentiel qui les disqualifie » (Castel, 2006, p. 39). Jodelet (2005) distingue, aussi, dans le même ordre d'idées, les qualifications attribuées à l'Autre, un « Autre du dehors », « dont le caractère "lointain", voire "exotique", est établi en regard des critères propres à une culture donnée », et un Autre « du dedans », « ceux qui [...], se distinguent au sein d'un même ensemble social ou culturel et peuvent y être considérés comme source de malaise ou de menace » (Jodelet, 2005, p. 26). L'« Autre du dehors » illustre, tout à fait, le colonisé, caractérisé de « sauvage ». La possibilité d'être Autre à l'intérieur d'un groupe renvoie à la mise au ban de la société de certaines populations. Cette classe décrit les relations entre l'immigré et la société, plus qu'elle ne définit l'immigré lui-même.

Ces trois figures montrent, donc, comment l'immigré doit être et ce qu'il doit faire, quelle fonction il doit occuper dans la société. Les figures de l'immigré « idéal » et de l'immigré « menaçant » renvoient à la mise en altérité du groupe concerné, altérité qui fascine et/ou qui fait peur. Ces deux sentiments ambivalents dans la presse s'expriment par des formes fabriquées durant la colonisation : caractéristiques exotiques (le sport et la polygamie renvoient au corps sauvage, le divertissement et la joie de vivre au sourire grand enfant du « nègre Banania ») et intentions malsaines (une religion inconciliable avec les valeurs de la République), attribuées à l'Autre. Les moyens mis en place pour résoudre la mise en altérité sont l'éducation, pas toujours débarrassée de l'idée de « mission civilisatrice », et le contrôle de la religion incriminée. À la lecture des articles du corpus, des discours répressifs sont aussi relevés. Cependant, ils n'apparaissent, dans l'analyse quantitative, que dans la classe « Positions et décisions gouvernementales » (classe 1), au travers des termes : *état d'exception, expulsion, fermeté, peine, couvre-feu et sécuritaire*. On peut en déduire, d'une part, qu'ils prennent peu de place sur l'ensemble du corpus, d'autre part, que les politiques émanant du gouvernement véhiculent ce type de solutions, en réponse à une figure construite de l'Autre, « immigré menaçant ».

Un débat moins populaire qu'il n'y paraît

Le débat sur la colonisation, à la lecture des articles, semble polémique. Mais les résultats montrent qu'il s'agit d'un débat, du moins tel qu'il est médiatisé, plus élitiste que populaire, rassemblant politiques et intellectuels. Les enjeux exprimés et repérables dans la classe 5 (« colonisation ») sont politiques. Il s'agit de s'adresser à un électorat, descendants de Harkis, à droite, descendants d'immigrés post-coloniaux, à gauche. Ensuite, les revendications proviennent d'historiens et portent,

principalement, sur leur place et leur travail. Des questions scientifiques sur le devenir des mémoires d'un pays sont soulevées, faisant appel aux mémoires de la Shoah et de l'esclavage, précédemment « légalisées ». Étrangement, alors que la loi, qui fait débat, reconnaît officiellement la mémoire d'un groupe et que des Antillais, en tant que groupe identitaire, ont manifesté leur colère, la polémique n'est pas discutée en tant qu'enjeu identitaire, mais comme enjeu politique (intérieur et extérieur avec la tension des relations franco-algériennes) ou scientifique (revendications des historiens quant à leur travail). Aucun groupe identitaire ne se distingue par ses revendications dans les journaux. Cependant, l'analyse qualitative révèle une cohérence dans les propos des journaux, entre les mémoires médiatisées et la position quant à l'identité française. Il s'agit, pour chaque journal, de *défendre une identité française menacée*. Ainsi, dans *Libération* et *L'Humanité*, le « problème identitaire français » réside dans l'exclusion d'une partie de la population. Le passé colonial est souligné comme un moyen de reconnaissance de cette population. Les mémoires évoquées légitiment donc l'appartenance de groupes, comme les enfants d'immigrés post-coloniaux, à l'identité française. Mais, d'autres journaux situent le problème identitaire français dans la montée de communautarismes envahissants et utilisent, alors, les mémoires pour rétablir l'idée d'une France glorieuse, unie, fière de son histoire. Il est, ici, davantage question de définir et de valoriser une identité française « en danger ». Ceci passe, parfois, par une légitimation de l'appartenance de certains groupes à l'identité française ; parfois, au contraire, ces groupes sont niés ou discrédités. On voit bien, ici, comme la polémique mémorielle engagée dans la presse, en pleine période de violences urbaines, vient, en réalité, soulever la question de l'identité française, nationale, qui semble menacée par la révolte de certains de ses concitoyens.

Une polémique pacifiante ?

Aussi, peut-on supposer que la polémique mémorielle viendrait « prendre la place » de cette interrogation, de cette peur ? Si l'on observe le tableau 3, de la répartition des classes dans le temps, des éléments de réponse émergent.

On remarque que la polémique sur la colonisation (classe 5) est accompagnée d'une image de l'immigré plutôt positive (classe 4, « diversité culturelle et immigration). De plus, ces deux classes permutent avec la classe 7, « Valeurs universelles et vivre-ensemble ». Les questions identitaires, posées dans la classe 7, portent sur l'immigration et, plus précisément, sur l'Autre, défini ici par ses caractéristiques religieuses. Cette

Classe \ Semaine	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10
cl.1 : gouv.			2,7		4,1					7,8
cl.2 : violences	7,8	5,1								
cl.3 : vie quotid.	0,3	9,1	1,8							
cl.4 : diversité			0,6	1,2		5,0			2,4	
cl.5 : colonisation					1,7	0,6	6,9	0,7	0,3	
cl.6 : opposition				3,3			0,4	4,9		0,4
cl.7 : universalité				11,4					3,4	2,6
cl.8 : économie				6,2	10,7					

Tableau 3. Présence et répartition des classes dans le temps (Les chiffres présents dans le tableau correspondent aux chi2 des classes).

classe exprime, non pas les revendications de groupes minoritaires, mais la peur d'envahissement du groupe majoritaire. Elle apparaît à la fin des violences (S4), disparaît pendant les quatre semaines que dure la polémique et resurgit, alors que la médiatisation de la polémique mémorielle se calme (S9). Nous avons vu, plus haut, que la polémique mémorielle n'est pas attachée à des revendications identitaires de groupes définis. Belbah et Laacher (2006) considèrent la mémoire comme un procédé de « dépolitisation » de l'immigration. Le terme de « dépolitisation » ne convient pas tout à fait puisque, au contraire, le débat est, ici, replacé sous une forme connue de conflit politique. Mais, il s'agit bien d'une *opération de substitution*, une problématique sociale, directement politique (la place dans la société des immigrés et enfants d'immigrés), est placée ou (rem)placée, sur le terrain de la mémoire, de l'émotion. Ces mêmes sociologues définissent un troisième âge de l'intégration¹⁰, pendant lequel est constaté l'échec de celle-ci et, par dépit, est mise en place la lutte contre les discriminations, « non pas les plus politiquement inadmissibles, mais les plus moralement choquantes » (p. 86). La polémique mémorielle donnerait, alors, par l'émotion qu'elle suscite, « l'impression » de traiter des rapports de groupes dans la société. En exprimant une inégalité, « moralement choquante », elle recourt, en fait, à un discours valorisant sur les immigrés ou, plutôt, à un discours valorisant une France fière de sa diversité et accueillante. Le discours sur les immigrés s'en trouve pacifié. Il semble alors que, contrairement à toute attente, la polémique mémorielle a eu un effet de pacification des discours sur les « habitants des

quartiers » et des enjeux du présent, réduisant ceux-ci à des rivalités politiques « habituelles ».

DISCUSSION

Les trois figures de l'immigré constituent, dans le discours actuel sur « l'immigré », des éléments d'une représentation de l'Autre, du colonisé. Vestiges d'une idéologie passée, elles constituent un ancrage dans la pensée sociale. Leur fréquence d'apparition et leur compréhension par l'ensemble de la société (Deltombe, Rigouste, 2005) laissent penser que des mémoires subsistent, latentes, quelque part, au-delà des groupes. Les courants de pensée « virtuels » (Namer, 1987) se figent sous plusieurs formes, reliquats matériels, traditions, transmission orale. Ils sont, alors, toujours prêts à être réactualisés et exprimés dans le discours. Ici, les traces du passé colonial ne sont pas évoquées comme des « souvenirs », mais participent, insidieusement, au discours.

Elles surgissent lors de moments particuliers, moments qui optimisent les conditions de leur expression, après les violences urbaines (P2), pour ce qui nous occupe. Cette réactualisation a pour fonction, plus ou moins implicite, de donner un sens aux violences. Les traces provenant du passé constituent des pensées de référence pour interpréter l'actualité. Ainsi, Le Goaziou et Mucchielli (2006) remarquent, dans les discours politiques, l'apparition d'un lien entre les violences urbaines et les différences culturelles et de mode de vie des immigrés dès la décrue des violences. Ce lien prend-il naissance dans les discours des hommes politiques ou existe-t-il déjà, latent, dans un discours « territorialisé » ?

Ici, deux « aspects » de la mémoire coexistent. Des souvenirs, fraîchement remémorés, explicités

10. L'appellation est un clin d'œil aux trois âges de l'immigration de Sayad (1999).

et développés comme arguments d'une problématique présente, coexistent avec des traces du passé, ancrées dans un « déjà-là pensé », relayant des idéologies anciennes. Du point de vue des représentations sociales, on peut penser que l'ancrage des traces de l'idéologie coloniale dans la représentation de l'immigré structure les mémoires des groupes. En ce cas, les représentations sociales pourraient exercer un rôle de « filtre » sur les mémoires (Roussiau, Bonardi, 2002), permettant ou non à tel ou tel souvenir d'être dévoilé et, éventuellement, de se construire en tant que nouvel objet, de transformer la représentation sociale déjà existante.

On a donc, d'un côté, un courant de pensée latent et implicite, qui sert d'ancrage à la pensée actuelle sur les immigrés et leurs enfants ; de l'autre, une polémique dite « mémorielle », qui n'est pas un conflit entre des mémoires qui s'opposent, mais constitue plutôt un débat, qui « donne l'impression » de porter sur des relations entre groupes sociaux (parce qu'il y a quelques articles, que le mot mémoire est partout...). En fait, le contenu des mémoires n'est pas, ou très peu évoqué. Un débat de principe se substitue, orchestré par des intellectuels et des politiques. Ce débat donne l'impression qu'une position de principe pourrait être trouvée quant à la mémoire coloniale « officielle » (officielle, puisque la polémique s'appuie sur un article de loi), sans qu'il soit nécessaire de définir la colonisation comme criminelle ou bienfaitrice. Est-il possible de construire une mémoire sociale nationale à propos du passé colonial français, en faisant justement l'économie de la mémoire ? En

n'évoquant ni les souvenirs, ni les témoins ? Par un habile tour de passe-passe, la polémique du mois de décembre 2005 a réussi à donner cette impression. Si les discours véhiculés participent à une construction ou une re-construction commune de la mémoire de la colonisation dans la société, nous sommes loin de la mémoire de masse (Jodelet, 1992). En effet, nul message universaliste, nulle exemplarité n'est mise en avant¹¹. Dans les articles de journaux qui nous occupent, il s'agit, plutôt, d'une diffusion des mémoires dans un ensemble de sujets qui les concernent indirectement. En définitive, la mémoire nationale médiatisée n'est pas, ici, un récit homogène et consensuel, mais, plutôt, une sorte de flou, où l'on comprend qu'elle est composée d'une diversité de mémoires, sans que celles-ci soient développées. Avec le recul, il nous semble que cette polémique passionnée a été et est toujours suivie d'une sorte de démocratisation de la pluralité des mémoires dans la société. Des manifestations, des articles, des documentaires et des recherches universitaires s'attachent à des mémoires particulières, les traitant indépendamment les unes des autres. Si la polémique n'a pas permis de « trancher », d'officialiser une et une seule mémoire de la colonisation, peut-on penser qu'elle a été la première pierre d'une mémoire plurielle, complexe et assumée ?

11. La manifestation la plus prompte à véhiculer un aspect affectif et à susciter un sentiment de solidarité serait, peut-être même, le film *Indigènes*, sorti en salles un an après la polémique (septembre 2006).

RÉFÉRENCES

- BARDIN (Laurence).— L'analyse de contenu et de la forme des communications, dans Moscovici (S.), Buschini (F.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, p. 243-296.
- BELBAH (Mustapha), LAACHER (Smaïn).— La mémoire comme procédé de « dépolitisation » de l'immigration ?, *Écartés d'identité*, I, 108, 2006, p. 84-90.
- BLANCHARD (Pascal), BANCEL (Nicolas), LEMAIRE (Sandrine).— *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La découverte, 2005.
- BLANCHARD (Pascal), BANCEL (Nicolas).— La fondation du républicanisme colonial. Retour sur une généalogie politique, *Mouvements*, 38, 2005, p. 26-33.
- CASTEL (Robert).— *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Paris, Seuil, 2005.
- CASTEL (Robert).— La discrimination négative. Le déficit de citoyenneté des jeunes de banlieue, *Annales. Histoire, sciences sociales*, 4, 2006, p. 777-808.
- CULIOLI (Antoine).— *Variations sur la linguistique*, Paris, Klincksieck, 2002.
- DELARUE (Jean-Marie).— *Banlieues en difficultés, La rélegation*, Paris, Syros, 1991.
- DELTOMBE (Thomas), RIGOUSTE (Mathieu).— L'ennemi intérieur : la construction médiatique de la figure de l'« arabe », dans Blanchard (P.), Bancel (N.), Lemaire, (S.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La découverte, 2005, p. 191-198.
- DONZELOT (Jacques).— *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?* Paris, Seuil, 2006.

DOUGLAS (Marie).– *Comment pensent les institutions*, Paris, La découverte, 2004.

FALAIZE (Benoit).– *État des lieux de la recherche sur l'enseignement de la Shoah et de la guerre d'Algérie*, Rapport de recherche de l'équipe de l'Académie de Versailles, INRP, 2003.

HAAS (Valérie).– *Mémoires, identités et représentations socio-spatiales d'une ville. Le cas de Vichy*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1999.

HAAS (Valérie).– Approche psychosociale d'une reconstruction historique. Le cas vichyssois, *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 53, 2002, p. 32-45.

HAAS (Valérie).– Intervention à l'Assemblée nationale dans le cadre de la Mission d'information sur les questions mémorielles. Table ronde n° 4 : « Une histoire, des mémoires ? », 16 septembre, Assemblée nationale, 2008 [http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/mi_questions_memorielles.asp]

HAAS (Valérie), JODELET (Denise).– La mémoire, ses aspects sociaux et collectifs, dans Roussiau (N.), *Psychologie sociale*, Paris, In press, 2000, p. 121-134.

HALBWACHS (Maurice).– *Les cadres sociaux de la mémoire*, 1925, Paris, Albin Michel, 1994.

HALBWACHS (Maurice).– *La mémoire collective*, 1950, Paris, Albin Michel, 1997.

JODELET (Denise).– *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1989.

JODELET (Denise).– Mémoire de masse : le côté moral et affectif de l'histoire, *Bulletin de psychologie*, XLV, 1992, p. 239-256.

JODELET (Denise).– Formes et figures de l'altérité, dans Sanchez-Mazas (M.), Licata (L.), *L'Autre, regards psychosociaux*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005, p. 23-47.

KALAMPALIKIS (Nikos), MOSCOVICI (Serge).– Une approche pragmatique de l'analyse Alceste, *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 66, 2005, p. 15-24.

LAPEYRONNIE (Didier).– La banlieue comme théâtre colonial, ou la fracture coloniale dans les quartiers, dans Blanchard (P.), Bancel (N.), Lemaire, (S.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La découverte, 2005, p. 209-218.

LE GOAZIOU (Véronique), MUCCHIELLI (Laurent).– *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La découverte, 2006.

MOSCOVICI (Serge).– *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, 1961.

NAMER (Gérard).– *Mémoire et société*, Paris, Klincksieck, 1987.

PASSERON (Jean-Claude).– L'espace mental de l'enquête (I), *Enquête*, 1, 1995, p. 13-42.

REINERT (Max).– Quelques interrogations à propos de l'« objet » d'une analyse de discours de type statistique et de la réponse « Alceste », *Langage et société*, 90, 1999, p. 57-70.

ROUSSIAU (Nicolas), BONARDI (Christine).– Quelle place occupe la mémoire sociale dans le champ des représentations sociales ?, dans Laurens (S.), Roussiau (N.), *La mémoire sociale, identités et représentations sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 33-49.

SAYAD (Abdelmalek).– *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

ANNEXE

Effectifs réels/théoriques des mots-expressions et significativité (chi2) (30 % du corpus)

	Émeutes	Crise des banlieues	Immigration	Colonisation	Intégration	Indigènes	Enfants d'immigrés
Émeutes	210	22,3 % (95/85)*	21,6 % (92/118)***	13 % (27/49)***	18,8 % (80/97)***	1,4 % (6/14)***	1,17 % (5/4)
Crise des banlieues		176	17,8 % (76/99)***	3,99 % (17/41)***	12,91 % (55/81)***	0,7 % (3/12)***	0,23 % (1/3)
Immigration			242	10,1 % (43/57)***	28,8 % (123/113)*	1,41 % (6/17)***	0,70 % (3/4)
Colonisation				101	6,81 % (29/47)***	5,63 % (24/7)***	0,23 % (1/2)
Intégration					204	1,8 % (8/14)*	0,23 % (1/4)*
Indigènes						30	0 %
Enfants d'immigrés							8